



RAPPORT 2014 SUR L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : REIMAGINER LA GOUVERNANCE MONDIALE

Résumé

L'action citoyenne au premier plan : une seconde vague de manifestations

On observe, au niveau mondial, une crise de la gouvernance. Celle-ci se tient dans les rues, à l'échelle nationale et locale. Un nombre croissant de personnes protestent pour exprimer leur frustration face à l'échec des détenteurs de pouvoir à agir dans l'intérêt supérieur des citoyens.

Dans notre Rapport sur l'état de la société civile publié en 2012, nous analysons la vague de protestations publiques qui avait balayé de nombreux pays du monde, et notamment le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), l'Europe et l'Amérique du Nord. Notre rapport de 2013, qui portait sur le thème d'un environnement favorable à la société civile, relevait un certain nombre de conditions insuffisantes pour la société civile et à l'expression de la contestation publique, soulignant les réactions de force de États face à ces manifestations, notamment dans la région MENA. Au cours des 12 derniers mois, nous avons vu une seconde vague de protestations de masse, cette fois dans de nouveaux lieux, souvent inattendus.

Les principaux pays qui ont connu des manifestations récemment sont le Brésil, la Turquie, l'Ukraine, le Venezuela, et plusieurs pays d'Asie du Sud et du Sud-Est tels que le Bangladesh, le Cambodge, la Malaisie et la Thaïlande. Chacune de ces manifestations de dissidence a pris source dans différents griefs locaux et chaque a connu des degrés de succès variables ; mais elles ont toutes des points communs frappants. Toutes sont nées de manifestations découlant de revendications au départ locales, par exemple une hausse des tarifs des transports publics ou la proposition de destruction d'espaces verts, qui se sont par la suite étendues à des sujets plus vastes - mécontentement du fait de l'absence de reconnaissance des voix des citoyens, comportements des élites politiques et économiques, corruption et inégalité. Souvent, cette montée des protestations a été encouragée, par inadvertance, par une réaction autoritaire de la part des pouvoirs publics à des manifestations pour l'essentiel pacifiques. Les tactiques adoptées sont aussi un autre point commun : l'utilisation substantielle des technologies mobiles et des réseaux sociaux ; des techniques créatives suscitant l'intérêt

du public et des communications virales ; l'occupation pacifique de l'espace public, et des structures organisationnelles lâches caractérisées par une absence de hiérarchie et un engagement envers la démocratie participative. Ces manifestations se sont directement inspirées des tactiques utilisées lors des manifestations de 2011 et, elles ont connu les mêmes élans de partage international et de solidarité transfrontalière.

Ces récentes manifestations sont le signe que la colère qui avait nourri les premières protestations n'est pas prête de s'estomper, car les problèmes restent saillants. Il est également significatif que nombre de manifestations récentes se soient déroulées dans des démocraties relativement mûres et formelles et dans des pays ayant réalisé des progrès au niveau économique. Ces protestations n'ont pas été nécessairement initiées par les franges les plus pauvres et les plus marginalisées de la population. Ceci suggère que la population aspire à davantage que le simple droit officiel de participer aux élections et souhaite voir plus qu'une simple croissance du produit intérieur brut (PIB). Les manifestants créent de nouveaux canaux de communication pour exprimer leurs exigences. Ils considèrent que les politiques en place ne se préoccupent pas des problèmes qui sont réellement importants pour eux. Ce faisant, ils ont révélé l'existence d'un déficit démocratique. Les responsables politiques des partis traditionnels sont ainsi rejetés puisqu'ils sont considérés comme complices d'une situation figée et incapables de proposer de véritables occasions de dialoguer ; par conséquent, de nouvelles scènes civiques et politiques se forment.

Il convient également de noter qu'une partie de cette colère et du rejet des politiques en place prend également des formes extrémistes ; et en parallèle, les organisations de la société civile (OSC) officielles n'arrivent pas à rallier ces nouveaux mouvements de protestation et à prouver leur utilité vis-à-vis de ces communautés.

Une réaction violente contre la dissidence

Face aux vagues de protestations actuelles, de nombreux gouvernements se sentent menacés et ils accentuent leurs efforts pour réduire l'espace civique, en adoptant une combinaison de lois douteuses, en diabolisant ces mouvements de protestation et en harcelant directement des activistes de la société civile et les organisations auxquelles ils appartiennent. Ils ont donc à de nombreuses reprises, brisé la lettre et l'esprit du droit international, mettant encore plus à mal la confiance du public dans la moralité de l'État, dont la réponse aux crises est supposée juste et éthique.

La liste des pays coupables est longue et choquante. Dans la plupart des pays de la région MENA, notamment au Bahreïn, en Égypte, en Arabie Saoudite et en Syrie, les tentatives d'étouffement de ces mouvements se sont avérées fortes et brutales, mettant à mal l'espoir qui avait vu le jour au cours des soulèvements de 2011. Deux autres zones géographiques présentent des concentrations particulières de fortes actions de l'État à l'encontre de la société civile : les pays de l'ancienne Union soviétique et l'Afrique subsaharienne. Notamment, la répression de l'activisme en faveur de la

communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre et intersexe (LGBTI), observée dans ces deux régions, est une tendance qui s'est encore accentuée au cours des 12 derniers mois.

De plus, une tendance à une législation répressive semble voir le jour, empruntée et adaptée d'un pays à l'autre, tout comme les stratégies de plaidoyer et de protestation sont reproduites par la société civile. Comme nous le développons dans la version intégrale du rapport, un accent particulier est mis sur la restriction des droits des OSC à bénéficier de financements émanant de sources étrangères, moyen essentiel de soutien pour les OSC qui travaillent dans des contextes politiquement difficiles. D'autres lois récemment adoptées dans différents contextes cherchent également à proscrire des activités des OSC généralement autorisées, à limiter les rassemblements et les manifestations publiques, et à rendre l'enregistrement des OSC excessivement complexe.

Dans des contextes caractérisés par la répression politique, le fait que les réseaux sociaux aient offert des outils permettant de contourner la censure et les restrictions imposées sur les manifestations en ont fait la cible nouvelle des attaques de l'État. Parallèlement, les personnes qui tiraient la sonnette d'alarme sur les diverses stratégies de surveillance internationale ont fait l'objet de poursuites abusives. La complicité des intérêts du secteur privé dans la question de la surveillance de l'internet est un élément troublant de ce tableau.

Le traitement privilégié du secteur privé

Le rôle du secteur privé dans la gouvernance constitue un élément de plus en plus inquiétant pour la société civile. Une partie du mécontentement exprimé au travers de ces manifestations a trait à l'absence de contrôle du secteur public sur les grandes entreprises privées, ainsi que de forts intérêts communs et la connivence entre les élites économiques et politiques. Il est parfois difficile de faire la distinction entre les deux : les politiciens peuvent avoir des intérêts économiques considérables, et les élites économiques peuvent intégrer la sphère politique dans le but de protéger leur richesse. De plus en plus, des décisions politiques servant les intérêts de l'élite économique sont prises. Par comparaison au manque de possibilité d'expression des manifestants, il faut constater que les intérêts du secteur privé bénéficient d'un accès privilégié aux décideurs politiques. Les manifestants voient leur État céder ses responsabilités en sous-traitant des services essentiels et en vendant certaines portions du domaine public à des intérêts privés, diluant par conséquent la nécessaire reddition de comptes sur ces services publics. En outre, les grandes multinationales transcendent les tentatives de réglementation des juridictions nationales. Nombre des pires actes de répression à l'encontre de la société civile sont dirigés vers des activistes demandant plus de justice environnementale et la protection des droits fonciers et qui se positionnent en opposition aux puissants secteurs de la construction et de l'agro-alimentaire ainsi qu'aux industries extractives.

Un système de gouvernance mondiale adapté à ses objectifs ?

Un espoir que l'on pourrait nourrir pour les institutions de la gouvernance mondiale est qu'elles fournissent une source de protection et de soutien aux personnes victimes de répression, marginalisées ou exclues au niveau national. Si les déficits démocratiques à l'échelle nationale découlent partiellement du fait de la mondialisation économique, qui transfère du pouvoir à des entreprises qui ne rendent pas de comptes, il serait alors logique qu'il existe également des opportunités mondiales pour y remédier. Dans un environnement de gouvernance complexe, où des problèmes d'envergure sont reconnus comme affectant de nombreux États, le niveau de prise de décisions internationale compte de plus en plus. Les institutions mondiales doivent davantage s'adapter à cette réalité.

Et dans une certaine mesure, les institutions de gouvernance internationale jouent un rôle positif. Le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies et les organes régionaux de protection des droits de l'Homme, tels que les cours africain et américain, sont considérés par la société civile comme des plateformes dans lesquelles les questions importantes relatives aux droits de la société civile peuvent être soulevées et où un soutien international peut être obtenu, malgré certains domaines pour lesquels la société civile estime que les procédures pourraient être améliorées. L'ONU a aidé à diffuser des normes mondiales qui peuvent ensuite être appliquées à, et devenir le centre pour, le plaidoyer de la société civile au niveau national. Les liens internationaux sont également une source de solidarité et de soutien considérable pour les activistes de la société civile qui sont menacés.

Cependant, plusieurs critiques puissantes et connectées émanent de la société civile et sont formulées à l'encontre des institutions de gouvernance mondiale et régionale. Le système de gouvernance internationale est complexe et caractérisé par des lacunes ; il est par exemple très efficace en matière d'application des accords commerciaux, mais nettement moins pour mettre en œuvre les accords environnementaux. Nombre de ces institutions ne sont pas parvenues à suivre le rythme des changements géopolitiques d'envergure survenus au cours des dernières décennies, qui ont vu la montée de nouvelles puissances au Sud, le développement de la société civile et des changements dans les attentes des citoyens en matière de participation. Ces institutions sont désuètes, reflétant un ordre datant de l'après seconde guerre mondiale dont la réalité est depuis longtemps dépassée, mais qui prévaut sous le contrôle d'institutions politiques et financières clés, notamment le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Elles restent biaisées en faveur des intérêts d'une poignée d'États qui sont, dans la pratique, parvenus à sceller les déséquilibres de pouvoir en leur faveur.

S'ils ont pu y parvenir, c'est parce que les institutions internationales ne disposent pas d'un niveau d'autonomie suffisant vis-à-vis des États les plus puissants ; ces gouvernements paient les factures, et leurs représentants sont présents au sein des structures clés de prises de décisions. Ce qui signifie que trop souvent, les intérêts nationaux prévalent et les institutions

internationales fournissent un terrain de bataille sur lequel les impératifs stratégiques des États sont affirmés et contestés. L'échec de la communauté internationale à élaborer une réponse cohérente pour mettre un terme à la souffrance des civils dans le conflit syrien constitue à l'heure actuelle le signe le plus visible d'un ordre international soi-disant établi pour transcender l'incapacité des États à agir dans l'intérêt supérieur de l'humanité. En réalité, le système se trouve désormais dans une impasse, emprisonné dans des intérêts géopolitiques particuliers.

C'est pourquoi les suggestions que l'ordre international soit réformé en rectifiant les déséquilibres de pouvoir entre les États dans la gouvernance des institutions internationales, par exemple en ouvrant la porte du Conseil de sécurité de l'ONU à un plus grand nombre de pays, sont insuffisantes. Le problème de la déformation des institutions internationales par des intérêts nationaux ne sera pas nécessairement réglé en y impliquant davantage de pays qui amèneraient leurs propres intérêts particuliers à la table des négociations.

Une autre préoccupation de la société civile est que les grandes multinationales considèrent le secteur du développement comme une opportunité de profit. Les institutions financières internationales font la promotion des partenariats public-privé, tant au niveau international que national. Elles imposent la libéralisation du marché à des pays économiquement fragiles comme condition de leur soutien, ce qui a pour effet d'augmenter l'accès de ces grandes entreprises à des activités précédemment gérées par les pouvoirs publics. Au niveau mondial, l'implication du secteur privé est souvent justifiée par l'argument que celui-ci permet d'améliorer l'efficacité et la flexibilité de la gouvernance internationale. Nombre d'organisations internationales cherchent le soutien du secteur privé souvent pour gérer les déficits de financement entre leurs aspirations et leurs ressources, et elles sont encouragées à en faire ainsi par leurs États membres. Mais ceci a un prix : le potentiel de la reddition de comptes du secteur privé est généralement plus réduit que celui du public ; le secteur privé exclut également ceux qui ne peuvent s'en offrir les services, exacerbant encore plus les inégalités. En outre, l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des responsabilités de l'État se traduit souvent par son influence accrue sur la politique, favorisant l'élite plutôt que les intérêts de la majorité.

Par comparaison, les OSC et les citoyens disposent d'un accès et d'une influence nettement moindres. Dans la gouvernance mondiale, les opportunités pour les voix s'élevant au-delà des intérêts des gouvernements nationaux et du secteur privé de se faire entendre sont insuffisantes. L'exercice de notation de CIVICUS, dont l'objectif est d'évaluer l'implication et les interactions de la société civile avec les organisations internationales, révèle un profond mécontentement quant à la manière dont les institutions de gouvernance internationales interagissent avec la société civile. Les consultations avec la société civile sont considérées comme largement superficielles, souvent apparentées à de simples exercices de « cochage » de cases. Nombre d'OSC ont le sentiment que, même si on leur demande d'aider

à mettre en œuvre les programmes, elles ne disposent pas d'un champ d'action suffisant pour influencer sur les politiques. Il est souvent difficile de montrer une réelle influence issue de l'interaction entre les institutions internationales et la société civile. Les États membres des organes internationaux sont souvent capables de passer outre la contribution des OSC. Les modalités de cette interaction sont déterminées par les institutions internationales et les États, et les OSC sont exclues de la table des prises de décisions clés. Les OSC estiment également que les institutions internationales sont trop sélectives dans leur choix des entités avec lesquelles elles interagissent et que ces dernières doivent améliorer leur portée afin d'être exposées à une fourchette d'organisations de la société civile plus large et plus variée.

Dans le même temps, les OSC elles-mêmes sont critiquées pour le rôle de gardien qu'elles endossent parfois. On reproche souvent aux OSC de plus grande envergure, dotée de davantage de ressources et qui ont, par le passé, jouit d'un accès privilégié aux institutions internationales, de se préoccuper davantage de conserver leur statut plutôt que participer au renforcement de la participation de la société civile. Ceci inclut une tendance de la part des OSC basées dans les pays du Nord, où se trouvent la grande majorité des institutions internationales, à se faire le plus entendre. Il est également reproché à la société civile ses querelles de chapelles et de se concentrer sur des questions individuelles, plutôt que de travailler ensemble, et d'échouer à avancer des solutions qu'il serait possible de mettre en œuvre. En matière de prise de décisions au niveau international, il subsiste une absence frappante de mouvements mondiaux, reposant sur les masses et initiés par les citoyens, et qui pourraient tenir lieu de contrepoids face à un ordre international reposant sur les intérêts des États et des grandes entreprises.

À l'heure actuelle, la gouvernance internationale est donc marquée par un double déficit démocratique : un grand nombre de personnes sont mécontentes de la subversion de la démocratie opérée par les élites au niveau national, et d'un système de gouvernance internationale accessible à quelques élites ne permettant pas franchement de répondre aux préoccupations des citoyens ordinaires. Les arrangements actuels de la gouvernance internationale ne sont ni ouverts, ni transparents. Les institutions internationales restent des mystères impénétrables aux yeux des citoyens et échouent à interagir directement avec ces derniers. Lorsqu'elles agissent, rien ne laisse à penser qu'elles répondent aux attentes d'écoute et de participation que les populations demandent dans les rues dans différentes parties du monde.

Tout comme les États aujourd'hui discrédités, qui empruntent le chemin de la démocratie mais sans traiter de la question des inégalités et de la marginalisation dans leur société, les institutions de gouvernance internationales qui n'accordent que peu d'attention à la participation de la population risquent de perdre leur pertinence. Pour les institutions internationales, le défi est qu'il est considéré qu'elles ne font pas assez pour favoriser un changement positif vis-à-vis des problèmes provoquant la colère des peuples (l'écart croissant entre les échelons supérieurs et inférieurs de la

société, l'impossibilité de se faire entendre et la subversion de la démocratie, le pouvoir des élites, etc.) ou, pire encore, qu'en faisant la promotion de politiques axées sur le marché, elles sont identifiées comme contribuant à ces problèmes.

Le système actuel, qui privilégie les États et les entreprises privées au détriment des personnes, est inacceptable. Le test clé d'une réforme de la gouvernance mondiale d'envergure serait donc de savoir si les opportunités d'accès par un large éventail de personnes et leurs associations, et une reddition des comptes, sont assurées.

Alors que le monde débat actuellement d'un agenda de développement durable pour l'après 2015, il est essentiel que les gouvernements nationaux et les institutions internationales inspirent des actions donnant davantage de pouvoir aux marginalisés et traitent collectivement du défi posé par des systèmes économiques et politiques qui concentrent le pouvoir et la prospérité entre les mains d'une poignée d'individus.

Recommandations

Recommandations aux gouvernements et aux organisations internationales :

Il est nécessaire de s'éloigner du modèle de gouvernance internationale centré sur l'État en faveur d'un modèle centré sur le citoyen. Des formes radicalement nouvelles de représentation et de supervision, telles que des panels et assemblées de citoyens disposant véritablement d'un véritable pouvoir, devraient être étudiées. Les institutions actuelles devraient être auditées et testées sur leur capacité à répondre aux problèmes identifiés par les individus et non les seuls gouvernements, et leur capacité à progresser vis-à-vis de ce plan.

Les institutions de gouvernance internationales doivent rendre leurs procédures de prise de décisions plus ouvertes et plus démocratiques. Ceci doit se faire à deux niveaux. Il faut promouvoir l'égalité entre les États et le retrait des pouvoirs de veto arbitraire que détiennent certains États. En outre, des efforts doivent également être réalisés afin de créer une plus grande parité entre les délégations officielles et les délégations de la société civile, et de donner davantage d'opportunités à la société civile d'apporter sa contribution et d'exercer son pouvoir de reddition de comptes. Dans un tel cadre, les tentatives d'implication de la société civile devraient permettre activement l'implication de divers segments au sein du secteur, et traiter des déséquilibres en matière d'accès entre les acteurs de la société civile du Nord et du Sud.

Les informations sur le travail et les mandats des institutions de gouvernance internationales devraient être mises à disposition, de façon proactive, pour permettre une plus grande participation de la société civile ainsi que l'examen des décisions et de leur mise en œuvre. Les réseaux sociaux, et notamment les plateformes mobiles, devraient également être utilisés pour contribuer à démystifier les institutions internationales et pour encourager la participation

et l'exercice de la reddition de comptes sociale. En outre, des interactions régulières devraient avoir lieu entre la direction des organisations intergouvernementales, la société civile et les médias, et des bases de données accessibles de statistiques et autres informations sur leur travail devraient être créées.

Pour renforcer la participation de la société civile, un travail de vulgarisation local plus important devrait être proposé et des espaces dédiés à la participation de la société civile devraient être créés, en impliquant la société civile dans leur définition et leur régie. De plus, des fonds devraient être consacrés à une participation accrue de la société civile, et les procédures d'accréditation devraient être simplifiées.

Une priorité des organisations internationales serait de rendre l'environnement plus favorable à la société civile - aux niveaux local, national, régional et mondial - tant sur le plan législatif que pratique. Des efforts doivent être réalisés, de l'échelle locale à celle internationale, afin de garantir la réalisation pratique des droits de la société civile entérinés dans différents traités et accords internationaux.

Recommandations à la société civile :

Les OSC concernées par des questions de justice sociale et de changement civique doivent faire de l'influence auprès des institutions de gouvernance mondiale une priorité de leur programme. Ceci exige d'améliorer les connaissances de la société civile et sa compréhension de l'impact de la prise de décisions mondiale sur leurs situations locales, notamment par le partage d'informations et l'apprentissage par les pairs. En outre, la création de liens avec les nouveaux mouvements de protestation, et le développement de coalitions et de réseaux permettant le partage de ressources et les liens entre différentes parties de la société civile, notamment les liens Sud-Nord et national-local, doivent arriver en tête des priorités.

Les OSC de plus grande envergure, dotées de davantage de ressources, et qui jouissent d'une présence établie au sein des principales organisations intergouvernementales, doivent prendre l'initiative de démocratiser l'espace qu'elles détiennent et impliquer un éventail plus large de groupes de la société civile dans le dialogue avec les institutions de gouvernance internationales, notamment en partageant leur accréditation organisationnelle et leurs ressources financières.

Des relations stratégiques devraient être nouées avec les États plus favorables à la réforme de la gouvernance mondiale. Des relations doivent également être tissées avec les universitaires et les médias afin de s'assurer que le plaidoyer de la société civile est ancré dans une analyse d'experts et bénéficie d'un important soutien public. Le renforcement de ces relations garantira que le rôle des organisations internationales, les défis liés aux privilèges dont jouit le secteur privé et la place centrale que tient la réforme de la gouvernance mondiale dans les problèmes qui préoccupent les populations

peuvent être clarifiés, et que des voies tangibles favorables à la participation et à l'influence peuvent être identifiées.

CIVICUS s'engage à travailler avec ses membres et partenaires dans la mise en œuvre de ces recommandations. Dans les prochaines semaines et les prochains mois, nous doublerons nos efforts pour développer des relations plus latérales au sein de la société civile et créer des canaux pour une plus grande participation des citoyens aux procédures de gouvernance mondiale et à leur suivi.